

Table des matières

- [Montrer le pouvoir](#)
 - [Les hôtels de ville du XVIIIe siècle dans le Pays de Vaud](#)
 - [Du plein air à l'hôtel de ville](#)
 - [L'apparat des façades](#)
 - [Des chantiers communautaires](#)
 - [Une architecture au service des élites](#)
 - [Notes](#)
 - [Die Waadtländer Rathäuser des 18. Jahrhunderts](#)
 - [I palazzi municipali del XVIII secolo nel Paese di Vaud](#)
 - [L'auteur](#)

Montrer le pouvoir

Les hôtels de ville du XVIIIe siècle dans le Pays de Vaud

Sièges et symboles du pouvoir communal, les hôtels de ville sont parmi les principaux bâtiments publics hérités de l'Ancien Régime en terres vaudoises. Savamment composés avant d'être construits avec soin, ils donnent à voir une architecture moderne et digne des autorités bourgeoises.

Du plein air à l'hôtel de ville

Au cours du Moyen Age, sur le territoire de l'ancienne Confédération se forment des communautés rurales et urbaines dotées d'une autonomie politique et juridique. Elles sont dirigées par des assemblées de communiers, qui se réunissent d'abord en plein air, dans des halles ouvertes, chez des particuliers ou dans des édifices religieux(1). Pour répondre à leurs besoins grandissants, elles s'équipent de bâtiments spécifiques, communément appelés « maisons de ville»; celles-ci servent à accueillir les salles réservées au tribunal et au gouvernement, ainsi qu'à héberger diverses infrastructures utilitaires (archives, arsenal, auberge, halles de marché, grenier, etc.).

Au début du XVIIIe siècle, sur fond de croissance économique et démographique, débute une période de renouveau de l'architecture civile, caractérisée par l'introduction de l'architecture à la française en Suisse occidentale(2). Cette réception est facilitée par deux facteurs concomitants: aux importations régulières de plans de Paris ou Lyon notamment, s'ajoute un fort afflux en terres helvétiques et protestantes d'artisans et d'architectes huguenots français suite à la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Alors que la pratique architecturale dans la région est encore largement empreinte d'une tendance postgothique, ces constructeurs y introduisent des modèles classiques issus des chantiers royaux. Souvent obsolètes et vétustes, les maisons de ville sont peu à peu remplacées par des édifices à la fois plus commodes et plus fastueux, capables de rivaliser aussi bien avec les demeures urbaines qu'avec les châteaux de campagne sis dans l'aire bernoise. Ces hôtels de

ville, plus ou moins conformes au modèle aristocratique, comportent un escalier monumental menant à des salles d'apparat, décorées de boiseries et de poêles en faïence, où se déroulent réunions, fêtes et réceptions officielles. Mais c'est leur architecture extérieure qui retient la plus grande attention des maîtres d'œuvre. Seules parties véritablement visibles des édifices, les façades antérieures, qui donnent fréquemment sur les places de marché, comptent parmi les plus puissants emblèmes des bourgs ou des villes.

L'apparat des façades

Construit à neuf entre 1701 et 1710, l'Hôtel de ville de Vevey fait figure d'exception et de modèle au sein du corpus vaudois (fig. 2). D'une part, il est exclusivement dévolu aux activités politiques et ne contient donc ni halles, ni auberge, contrairement à nombre d'édifices semblables. D'autre part, son élévation, tripartite et strictement symétrique, constitue l'une des premières réalisations de la région inspirée de l'architecture classique ; elle est l'œuvre de Jean Vennes (1652-1717), architecte français réfugié à Genève. Coiffé d'un imposant toit à croupe, le corps de bâtiment, formé d'un étage sur rez-de-chaussée, est quadrillé par des cordons en pierre et des chaînes d'angle à refends.

L'avant-corps central, légèrement saillant, est couronné d'un fronton triangulaire. Accentuant l'axe médian, un balcon en fer forgé signale à l'extérieur la présence de l'étage noble (fig.1). Mais il est également un marqueur hautement symbolique de la fonction communale, puisqu'il peut servir pour les conseillers de tribune ouverte sur la place publique. Aisément adaptable aux mutations de la mode, la formule employée à Vevey est déclinée, de manière plus ou moins opulente, à Avenches (1753- 1754), Yverdon (1768-1769), Grandson (1765-1769/ 1778-1779), Echallens (1781) et Orbe (1786-1788)(3).

Soucieux de se doter d'un bâtiment leur faisant honneur, les édiles d'Avenches recourent aux services de Niklaus Hebler (1728-1796), architecte de la Ville et de la collégiale de Berne. Sur sa proposition, d'autres artisans de bonne réputation sont conviés au chantier, dont Johann Friedrich Funk (1706-1775), sculpteur d'ornement à Berne. Ces présences bernoises se traduisent dans le bâti (fig. 3) : la trame verticale-horizontale de la façade ainsi que la diversité des formes des percements - ils sont rectangulaires ou en anse de panier au premier étage et à arc surbaissé au niveau supérieur - rappellent la production d'Albrecht Stürler (1705-1748), en particulier les maisons qu'on lui attribue à la Gerechtigkeitsgasse et à la Kramgasse. Inspirés avant tout des demeures urbaines, l'Hôtel de ville d'Avenches se singularise par son décor sculpté. Le fronton accueille les armoiries de la commune encadrées de deux Maures étendus, tandis que les fenêtres du premier étage de l'avant-corps sont ornées des portraits des empereurs Vespasien, Tite et Domitien, conçus comme un hommage aux origines antiques d'Aventicum (fig. 4).

Erigé sur l'une des rares places d'origine médiévale du Pays de Vaud, l'Hôtel de ville d'Yverdon a aussi fait l'objet d'une attention particulière. Afin de s'assurer un travail de qualité, la bourgeoisie locale désigne deux architectes, initialement collaborateurs, puis concurrents : Béat de Hennezel (1733-1810) d'Yverdon et Abraham Burnand (1716-1799) de Moudon. A l'issue de plusieurs projets et de longues discussions, le travail de Burnand est validé, avant d'être exécuté sous sa direction (fig. 5). Pour composer la façade principale, ce dernier s'est largement inspiré des plans de l'Hôtel de Musique, siège de la Grande Société de Berne, construit entre 1767 et 1770 par Niklaus Sprüngli (1725-1802), architecte qu'il a rencontré lors d'un voyage chez LL.EE (fig.6). Les deux bâtiments partagent plusieurs caractéristiques architecturales: des bossages espacés au rez-de-chaussée, une ordonnance de pilastres colossaux ioniques dans l'avant-corps, un répertoire formel antiquisant (guirlandes, pseudo-triglyphes, frises de grecques), des tables d'angle à couronnement décoratif(4). Moderne et raffiné, l'édifice d'Yverdon reflète l'essor économique et culturel que connaît cette ville au siècle des Lumières.

Installé dans l'aile occidentale des anciens bâtiments du prieuré de Saint-Jean, l'Hôtel de ville de Grandson est le fruit de deux interventions successives(5). Entre 1765 et 1769, il est remanié d'après le projet d'Abraham Burnand, qui supervise à cette période les travaux de plusieurs bâtiments publics vaudois. En 1778, sa façade septentrionale est rebâtie par le maçon François Mermot sur les plans d'Henri-François Bourgeois, capitaine et secrétaire de la ville de Grandson; elle comporte une partie inférieure à bossage, un niveau intermédiaire plus étroit paré de pilastres et un large fronton agrémenté des armes de la ville sculptées par Jorion (fig.7 et 8). Faisant écho au front occidental de l'église Saint-Jean-Baptiste, elle contribue à l'embellissement du bourg. A Echallens, l'ouvrage de Jacques et Daniel Jaccard, entrepreneurs-architectes de Sainte- Croix, correspond à un schéma tout à fait classique (fig.9). Entièrement en pierre de taille, la façade principale est structurée par des chaînes à refends ou à table, ainsi que par une corniche et un cordon mouluré; elle se compose d'un avant-corps central, sommé d'un fronton triangulaire. Si elle présente d'évidentes analogies avec la façade de la maison Mestrezat, située à la Grand'Rue, construite vers 1755-1759 pour Georges-Benjamin Mestrezat, châtelain, notaire et secrétaire baillival à Echallens, elle rappelle également celle de l'Hôtel de ville de Vevey tant par son allure massée que par son « quadrillage »(6). A l'inverse, l'édifice communal d'Orbe se caractérise par un front antérieur aux formes originales (fig.10). Les grandes lignes de sa composition ont été dessinées par l'architecte lyonnais César Gasquet, avant d'être ponctuellement revues par Samuel Jeanneret, lieutenant baillival à Grandson et « expert dans l'architecture »(7). Ce dernier adapte les plans envoyés de Lyon à l'échelle locale en ne conservant que le corps central de l'édifice projeté. Au bel étage, il supprime la balustrade et remplace les fenêtres à arc surbaissé par des fenêtres à semi-crosettes. Le couronnement de la façade est, quant à lui, l'œuvre de deux sculpteurs français plutôt renommés, François Filliette de Besançon et Aubert-Joseph Parent (1753-1835) de Cambrai. En dépit d'une parcelle exiguë, l'Hôtel de ville d'Orbe allie monumentalité et élégance, rivalisant de la sorte avec les édifices d'Avenches, Yverdon ou Echallens.

Des chantiers communautaires

En marge de ce corpus d'ouvrages ambitieux, il convient de mentionner des maisons de commune plus modestes, au rang desquelles figurent celles de Bex (1747-ca. 1750) et Ollon (1781-1782). Sources d'importantes dépenses, elles sont financées par un impôt spécial, ainsi que par la contribution des communiers au chantier, qu'il s'agisse de livraisons de matériaux ou de jours de travail. Disposant de ressources financières limitées, les autorités communales se contentent de collaborer avec des érudits et artisans locaux, voire des ouvriers itinérants(8). Isaac Gamaliel de Rovéraea (1695-1771), bourgeois de Bex et d'Ollon, ingénieur, cartographe et architecte amateur, livre les plans de l'édifice de Bex (fig.11), tandis que les maîtres maçons Joseph Paoly, Pierre Laveuve et Jean Angelique, tous italiens, s'occupent du gros-œuvre de la maison d'Ollon (fig. 12). Par leur emplacement central et leur gabarit imposant, ces deux bâtiments se distinguent aisément au sein de leur village. Leur architecture sobre, fondée sur la répétition de formes simples, n'est toutefois pas dénuée de qualité.

Une architecture au service des élites

Afin de mieux cerner les enjeux socioculturels qui sous-tendent l'architecture des hôtels de ville, il est nécessaire de présenter succinctement la structure de la société vaudoise ainsi que le fonctionnement de ses organes politiques sous l'Ancien Régime. Très hiérarchisée et profondément ancrée sur l'entité communale, elle constitue une société d'ordres, où chaque individu trouve sa place en fonction de sa naissance ou des droits qu'il obtient parfois au cours de son existence(9). Dans les villes comme dans les villages, les personnes peuvent être réparties en trois groupes différents: les bourgeois ou communiers - des citoyens détenteurs de divers priviléges et droits politiques - , les simples habitants - des citoyens exclus des corporations, assemblées et conseils - et

les étrangers – des individus extérieurs à la communauté. D'un point de vue institutionnel, la situation est plus complexe, car le Pays de Vaud est placé sous la souveraineté de Berne en 1536. Le territoire est alors divisé en seize bailliages, chacun étant dirigé par un bailli bernois en charge de l'administration, de la justice et de l'armée. Il est secondé par un lieutenant baillival, dont la fonction est monopolisée par un nombre restreint de lignages de notables locaux. Néanmoins, villes et bourgades conservent leurs priviléges et sont généralement administrées par deux chambres, le Grand conseil (pouvoir souverain) et le Petit Conseil (pouvoir exécutif et compétences judiciaires). Au XVIII^e siècle, leurs sièges sont occupés par des élites bourgeoises repliées sur elles-mêmes, suite à un processus d'oligarchisation. Pour protéger leurs ressources et consolider leurs pouvoirs acquis, elles développent un discours clivant, des pratiques de caste, de même qu'un art de paraître imitant celui des grandes monarchies européennes. A cet égard, les commanditaires des hôtels de ville recourent à l'architecture à la française, car elle sied parfaitement à leurs besoins de distinction. A l'instar des ordonnances sur les mœurs, elle s'appuie sur des règles préconisant une stricte hiérarchie ; chaque bâtiment devant être conforme à la nécessité et la bienséance qu'il exige. Conscients de leurs statuts privilégiés, bourgeois et communiers formulent des requêtes éloquentes. En février 1753, le Conseil de la ville d'Avenches justifie sa préférence pour le projet de Niklaus Hebler «tant à cause qu'il ne reviendra pas à si grand frais que parce qu'on le trouve plus convenable et mieux à bienséance»⁽¹⁰⁾. En juin 1767, les architectes Béat de Hennezel et Abraham Burnand reçoivent des consignes précises de la part des autorités yverdonnoises relatives aux ornements de la façade qu'ils doivent projeter: «[O]n verrait avec plaisir que les pilastres qui accompagneront l'édifice puissent embrasser les deux étages si cela se peut sans blesser les règles auxquelles on prie ces messieurs de se conformer, en observant une noble simplicité.»⁽¹¹⁾ Aussi ces élites développent-elles un art de bâtir fondé sur la convenance, légitimant leur train de vie et réaffirmant sans cesse la structure verticale de la société de l'Ancien Régime.

En outre, pour qui observe l'architecture civile, force est de constater que le modèle français confère une originalité certaine aux hôtels de ville vaudois. Par leur composition moderne et ordonnée, ils tranchent sensiblement avec les châteaux des baillis bernois presque tous d'origine médiévale. Seules les résidences privées parviennent parfois à les égaler, mais celles-ci appartiennent généralement aux mêmes personnes qui siègent dans les conseils communaux... La réception d'une architecture étrangère et connotée contribue donc à accentuer le processus d'aristocratisation des élites locales, tout en instaurant une identité architecturale qui leur est propre, rendant les distinctions visibles et compréhensibles par tous. L'architecture civile dans le Pays de Vaud connaît une période faste au XVIII^e siècle, ainsi qu'en témoignent les hôtels de ville. Parfois associés à des fontaines monumentales, ils bordent dans la plupart des cas les places de marché, véritables centres économiques, politiques et judiciaires des villes et bourgades. Emblèmes d'une société communalisée, ils rendent compte des mutations culturelles et politiques de leur époque. Ils abritent désormais des aménagements commodes et confortables répondant aux nouveaux besoins d'apparat des élites bourgeoises. Inspirés d'exemples issus de la France classique, ils montrent des façades soigneusement décorées, empreintes de références savantes et aristocratiques. Surtout, ils sont l'illustration de la fierté de ces élites, attachées à leur prérogatives et conscientes de leur dignité souveraine.

Notes

1 André Meyer, *L'architecture profane*, Disentis, 1989 (Ars Helvetica 4), pp. 204-214.

2 Marcel Grandjean, « L'architecture du 18e siècle », in *Les Arts I*, dir. par Claude Reymond, Lausanne, 1976 (Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud 6), p. 98.

3 *Hôtels de ville et de gouvernement vaudois: Journée européenne du patrimoine, 10 septembre*

1994, Lausanne, 1994.

4 Marcel Grandjean, «L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis: architecture et architectes», in *Revue historique vaudoise*, 92, 1984, pp. 11-72, ici p. 40.

5 Daniel de Raemy, *Grandson VD. Le bourg et le château*, Berne, 1987 (Guides de monuments suisses 415-416), pp. 12-14.

6 *Guide artistique de la Suisse: Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève*, Tome 4a, éd. par la Société d'histoire de l'art en Suisse, 2011, p. 342.

7 Marcel Grandjean, « La façade de l'hôtel de ville d'Orbe, œuvre lyonnaise ? », in *Nos monuments d'art et d'histoire*, 15, 1964, pp. 92-94.

8 *Ollon, Villars*, Ouvrage collectif coord. par Brigitte Pradervand, 2007, p.172.

9 François Walter, *Histoire de la Suisse. L'âge classique (1600-1750)*, II, Neuchâtel, 2010, pp. 103-115.

10 Marcel Grandjean, «L'architecte bernois Hebler au Pays de Vaud», in *Nos monuments d'art et d'histoire*, 21, 1970, p. 32.

11 Grandjean 1984, p. 27.

Die Waadtländer Rathäuser des 18. Jahrhunderts

Die Architektur öffentlicher Bauten im Waadtland erlebte im 18. Jahrhundert eine Blütezeit, von der namentlich die Rathäuser zeugen. Die gelegentlich mit monumentalen Brunnen verbundenen Gebäude sind mehrheitlich an den Marktplätzen gelegen und stellen das eigentliche Zentrum für Wirtschaft, Politik und Gerichtsbarkeit von Städten und Marktflecken dar. Sie sind das Wahrzeichen einer in Gemeinden organisierten Gesellschaft und widerspiegeln die kulturellen und politischen Veränderungen ihrer Zeit. Sie verfügen über komfortable Einrichtungen und Ausstattungen, die den neuen Prunkbedürfnissen der bürgerlichen Elite entsprachen. Die von Beispielen der französischen Klassik inspirierten Bauten weisen sorgfältig ausgeschmückte Fassaden mit kulturgeschichtlichen und aristokratischen Anspielungen auf. Vor allem jedoch sind sie die Illustration des Stolzes dieser Eliten, die sehr auf ihre Vorrechte und herrschaftliche Würde bedacht waren.

I palazzi municipali del XVIII secolo nel Paese di Vaud

Nel XVIII secolo l'architettura civile nel Paese di Vaud conobbe un periodo di fioritura, come testimoniano i palazzi municipali. Talora associati a fontane monumentali, fiancheggiano la maggior parte delle piazze del mercato e rappresentano veri e propri centri economici, politici e giudiziari degli agglomerati cittadini. Emblemi di una società municipalizzata, sono una testimonianza delle trasformazioni culturali e politiche della loro epoca. Sono dotati di arredi confortevoli, commisurati alle nuove esigenze di rappresentanza delle élite borghesi. Ispirati a modelli della Francia classica, presentano facciate accuratamente decorate, pervase di riferimenti eruditi e aristocratici. I palazzi municipali sono però soprattutto un'immagine dell'orgoglio delle élite, gelose delle loro prerogative e consapevoli della loro dignità sovrana.

L'auteur

Denis Decrausaz est mémorant en histoire de l'art à l'Université de Lausanne et collaborateur scientifique au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Ses recherches portent sur l'art du

patriciat suisse des XVIIe et XVIIIe siècles, en particulier les décors intérieurs, le mobilier et les portraits. Contact : denis.decrausaz@unil.ch